



## MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 16 mars 2026, le conseil a adopté, par sa résolution 2026-108, un projet de règlement modifiant le règlement de lotissement 620-2021 afin d'alléger les conditions quant à la cession des voies de circulation à la Municipalité.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mercredi 8 avril 2026 à 19 heures**, à la salle communautaire de Chertsey au 333, avenue de l'Amitié. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer. Les citoyens peuvent transmettre leurs questions concernant ce projet de règlement par écrit à [urbanisme@chertsey.ca](mailto:urbanisme@chertsey.ca)
3. Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, entre 8 h et 12 h et 13 h et 16 h et sur le site Internet de la municipalité au [www.chertsey.ca](http://www.chertsey.ca)

Donné à Chertsey, ce 25<sup>e</sup> jour du mois de mars 2026.

M. Marc-André Plante  
Directeur général et greffier-trésorier